



assurancevie.com

assurancevie.com est une filiale de JDHM Vie
Société par Actions Simplifiée au capital entièrement libéré de 2 200 000 euros
Société de Courtage en assurance de personnes immatriculée
au registre des intermédiaires en assurance
RCS Paris 478 594 351 - N° d'Orias 07 004 394
Siège social : 10 rue d'Uzès - 75002 Paris



GENERALI

Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Puissance Sélection

Contrat d'assurance sur la vie individuel libellé en euros et/ou en unités de compte

Pièces nécessaires à la souscription

Codes produits : **Durée Viagère** : E6901 - **Durée Déterminée** : E6902

Souscription

- ☐ Bulletin de souscription original complété, daté et signé
- ☐ Annexe au Bulletin de souscription « Valeurs de rachat et montant cumulé des versements bruts » complétée et signée
- ☐ Attestation sur l'honneur (pour les majeurs capables de nationalité étrangère résidant fiscalement en France)
- ☐ Photocopie recto-verso de la pièce officielle d'identité en cours de validité du Souscripteur et, le cas échéant, du tiers payeur avec photographie et mentions lisibles (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour ou carte de résident)
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'adresse de la pièce d'identité est différente de celle indiquée sur le Bulletin de souscription
- ☐ Annexe clause bénéficiaire s'il y a lieu
- ☐ Fiche d'information pour les souscripteurs âgés de 85 ans et plus
- ☐ Justificatif permettant d'établir que le Souscripteur est atteint d'une infirmité lui permettant de bénéficier du régime fiscal « épargne handicap »
- ☐ Avenant complété, daté et signé lors d'investissement sur une SCPI, un OPCI, un FCPR, une SCI ou un fonds à fenêtre de commercialisation
- ☐ Copie de l'avis d'exécution du virement accompagné d'un RIB
- ☐ Mandat de prélèvement dûment rempli et signé en cas de paiement par prélèvement

Options

- ☐ Si mise en place de prélèvements automatiques : mandat de prélèvement dûment rempli accompagné d'un RIB
- ☐ Si mise en place de rachats partiels programmés : RIB d'un compte ouvert au nom du Souscripteur

Souscriptions spécifiques

1. Co-Souscription

- ☐ Photocopies de la pièce officielle d'identité recto-verso en cours de validité des Co-Souscripteurs avec photographies et mentions lisibles (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour ou carte de résident)
- ☐ Photocopie d'un extrait d'acte de mariage ou du livret de famille pour les contrats se dénouant au premier (1^{er}) décès de l'Assuré
- ☐ Photocopie du contrat de mariage homologué en cas de changement de régime matrimonial en cours de mariage non mentionné sur le livret de famille ou en cas de dénouement du contrat au second (2nd) décès

2. Souscription démembrée

- ☐ Photocopie des pièces officielles d'identité recto-verso en cours de validité des Co-Souscripteurs (usufruitier(s) et nu-propriétaire) avec photographies et mentions lisibles (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour ou carte de résident)
- ☐ Photocopie de l'acte authentique ou sous seing privé permettant d'établir l'origine du démembrement et la qualité des parties
- ☐ Convention de gestion démembrée du contrat complétée, datée et signée par toutes les parties au contrat

3. Souscription par un mineur

Régime d'administration légale si les deux parents sont titulaires de l'autorité parentale	☐ Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par ses parents en leur qualité de titulaires de l'autorité parentale (signature obligatoire des parents et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus) ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité des parents et du mineur quel que soit son âge ☐ Copie du livret de famille pour les parents mariés ou extrait d'acte de naissance du mineur pour les parents non mariés
Régime d'administration légale si un seul parent est titulaire de l'autorité parentale	☐ Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par le titulaire de l'autorité parentale (signature obligatoire du titulaire de l'autorité parentale et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus) ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du titulaire de l'autorité parentale et du mineur quel que soit son âge ☐ Copie du document émanant d'une autorité administrative ou judiciaire justifiant que le parent concerné est seul titulaire de l'autorité parentale (ex : jugement prononçant la déchéance d'autorité parentale ; copie du livret de famille de l'enfant mentionnant le décès ou l'absence d'un des parents)
Régime de tutelle légale	☐ Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par le tuteur (signature obligatoire du tuteur et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus) ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du tuteur et du mineur quel que soit son âge ☐ Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant le tuteur et de l'ordonnance autorisant la souscription du contrat et précisant le montant du versement
Régime de tierce administration	☐ Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par le tiers administrateur (signature obligatoire du tiers administrateur et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus) ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du tiers administrateur et du mineur quel que soit son âge ☐ Copie du livret de famille pour les parents mariés ou extrait d'acte de naissance du mineur pour les parents non mariés ☐ Copie de la donation (ou pacte adjoint), du testament ou de la clause bénéficiaire désignant le tiers administrateur et définissant ses pouvoirs

4. Souscription par un majeur protégé

Sauvegarde de justice	☐ Bulletin de souscription au nom du majeur sous sauvegarde de justice signé par le majeur sous sauvegarde de justice et par le mandataire si l'ordonnance désigne un mandataire spécial pour intervenir à la souscription du contrat ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du majeur sous sauvegarde de justice et du mandataire si l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice désigne un mandataire spécial pour intervenir à la souscription du contrat ☐ Photocopie de l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice
Curatelle	☐ Bulletin de souscription au nom du majeur sous curatelle assisté par le curateur (signé par le majeur sous curatelle et le curateur) ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du majeur sous curatelle et du curateur ☐ Photocopie de l'ordonnance de mise sous curatelle ☐ Photocopie de l'ordonnance désignant le curateur
Tutelle	☐ Bulletin de souscription au nom du majeur sous tutelle représenté par le tuteur (signé par le tuteur) ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du majeur sous tutelle et du tuteur ☐ Photocopie de l'ordonnance de mise sous tutelle ☐ Photocopie de l'ordonnance désignant le tuteur ☐ Photocopie de l'ordonnance autorisant la souscription du contrat et précisant le montant du versement ☐ Photocopie de l'ordonnance ou de la délibération du conseil de famille si la désignation du bénéficiaire est autre que « les héritiers légaux de l'assuré »
Habilitation familiale	☐ Bulletin de souscription signé par le majeur et par la personne habilitée (en cas de mesure d'assistance) ; ou signé par la personne habilitée uniquement (en cas de mesure de représentation) ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du majeur et de la personne habilitée avec photographie, signature et mentions lisibles ☐ Photocopie de l'ordonnance de mise sous habilitation (habilitation générale ou spéciale en représentation ou en assistance) désignant la personne habilitée (et/ou de l'ordonnance désignant la nouvelle personne habilitée) ☐ Habilitation spéciale : Photocopie de l'ordonnance autorisant le représentant à souscrire le contrat
Mandat de protection future	☐ Bulletin de souscription du majeur protégé signé par la personne habilitée uniquement ☐ Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du majeur et de la personne habilitée avec photographie, signature et mentions lisibles ☐ Photocopie du mandat de protection future notarié visé par le greffe du tribunal

La liste des pièces ci-dessus est à compléter des pièces nécessaires que vous trouverez ci-après. Ces listes ne sont pas exhaustives. Votre Courtier ou l'Assureur pourra vous demander toute pièce complémentaire permettant de parfaire votre souscription.

Aide et pièces nécessaires à l'opération de versement Personne Physique



Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Liste des pièces à fournir

- ☐ Dossier de souscription **ou** Bulletin Investir sur mon contrat **ou** ☐ Bulletin de souscription **ou** Bulletin de versement **et** Dossier client **ou**
☐ Remboursement Avance

Identité	Personne Physique	Copie du justificatif d'identité (*) (du Souscripteur et/ou du Co-Souscripteur) : ☐ Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Permis de conduire ou Carte de séjour ou de résident
	Mineur	☐ Copie du justificatif d'identité (*) du (des) Représentant(s) légal(aux) ou du Tuteur ou du Tiers administrateur ☐ Copie du livret de famille ☐ Copie de l'Ordonnance de placement de fonds si tutelle ou ☐ Copie de l'Ordonnance de Mise sous tutelle ou curatelle ☐ Copie de l'Acte de donation ou pacte adjoint, si tierce administration
	Majeur protégé	☐ Copie du justificatif d'identité (*) du (des) Représentant(s) légal(aux) ☐ Copie de l'Ordonnance de placement de fonds pour une tutelle ☐ Copie de l'Ordonnance de Mise sous tutelle ou curatelle
	Personne Politiquement Exposée non résident	☐ Copie d'un second justificatif d'identité (*) : Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Permis de conduire ou Carte de séjour ou de résident
	Vente à distance	Second justificatif d'identité à fournir : ☐ Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou ☐ Photocopie de votre passeport (copie des 2 pages faisant apparaître le n° de passeport, sa date de délivrance et d'expiration, nom et prénom, date de naissance, domicile) ou ☐ Photocopie recto-verso du titre de séjour ou ☐ Photocopie carte de résident français ou ☐ Photocopie des pages du livret de famille où le souscripteur figure ou ☐ Photocopie recto-verso de votre permis de conduire français ou ☐ Photocopie de la carte électorale française ou ☐ Extrait d'acte de naissance (copie intégrale, extrait avec filiation ou extrait sans filiation de manière indifférente) ou ☐ Copie du contrat de PACS* et son enregistrement ou ☐ Récépissé de demande d'asile remis par une préfecture/contrat de mariage ou ☐ Acte notarié mentionnant les nom, prénoms, date et ville de naissance et pays de naissance ou ☐ Permis bateau français ou ☐ Permis de chasse français

(*) Une pièce d'identité valide et lisible.

Un justificatif d'origine des fonds est obligatoire dans les cas suivants :

Le justificatif fourni doit comporter les éléments permettant d'identifier le client et le montant de l'opération.

- **Pour tout versement dès le 1^{er} euro pour les cas suivants :**
 - Personne Politiquement Exposée
 - Personne résidente hors France
 - Paiement en provenance de l'étranger
 - Fonds ayant fait l'objet d'une régularisation fiscale (**)
 - Origine des fonds suivante : Gains aux jeux, Cession d'œuvres d'art ou Autres (Dividendes ou Remboursement de compte courant d'associé)
- **Pour tout versement supérieur ou égal à 100 000 euros.**

Liste des justificatifs à fournir

Cette liste de pièces est non exhaustive. En fonction de la complexité du montage financier, d'autres pièces peuvent être demandées. Il convient de rayer le N° de sécurité sociale si celui-ci est présent sur un document, avant transmission !

Origine des fonds	Revenus	Revenus de l'activité	☐ Fiche de paie ou ☐ Dernier avis d'imposition sur le revenu ou ☐ Déclaration IFI ou ☐ Relevés de compte sur 6 mois glissants
		Prime ponctuelle / Indemnités	☐ Lettre de licenciement (avec le montant) ou ☐ Indemnité de départ volontaire ou ☐ Solde de tout compte ou ☐ Justificatif de règlement de prime
		Revenus fonciers	☐ Quittances de loyer ou Dernier avis d'imposition sur le revenu

(**) Si les fonds ont fait l'objet d'une **régularisation fiscale** (dans le cadre d'un rapatriement de fonds), merci de vous rapprocher de votre partenaire pour obtenir la liste spécifique des pièces à fournir.

Liste des pièces à fournir (suite)

Origine des fonds	Revenus	Rente	☐ Dernier avis d'imposition sur le revenu ou ☐ Déclaration IFI
	Épargne	Épargne sur livret, Plan et compte d'épargne	☐ Relevé de compte Épargne faisant apparaître la sortie des fonds ou 6 derniers relevés de compte courant (+ <i>justificatif complémentaire permettant d'établir l'origine antérieure des fonds si les sommes sont déposées depuis moins de 12 mois</i>) et ☐ Relevé du compte courant avec le ou les virements provenant des comptes épargne ou ☐ Attestation du banquier selon laquelle les fonds ont une origine licite
		Épargne salariale et d'entreprise	☐ Avis de sortie / Rachat du plan d'épargne entreprise et ☐ Relevé du compte courant avec le ou les virements provenant des comptes épargne salariale
		Prestation d'assurance	Capital d'un contrat / Indemnité d'assurance ☐ Lettre de la compagnie d'assurance + Copie du chèque de règlement / Avis de virement sur le compte bancaire du client <i>Nota : Lorsqu'il s'agit d'un remploi de fonds provenant de GENERALI, le justificatif n'est pas requis.</i>
	Héritage		☐ Attestation du notaire avec montant ou ☐ Acte notarié sur la dévolution successorale ou ☐ Déclaration de succession visée par les services fiscaux ou ☐ Acte de notoriété désignant le client en qualité d'héritier + relevé de compte avec le crédit du virement du notaire
	Donation		☐ Attestation du notaire avec montant ou ☐ Acte notarié ou ☐ Copie de l'acte sous seing privé ou ☐ Formulaire de déclaration de don manuel (CERFA n° 11278*13 / n° 11278*04) ou ☐ Formulaire de déclaration de dons de sommes d'argent (CERFA n° 13427*06) visé par les services fiscaux ou Accusé de réception numérique
	Cession d'actifs	Mobiliers	Portefeuilles titres : ☐ Relevés de portefeuilles titres avec mouvements de cession des titres et ☐ Avis de transfert des fonds sur le compte courant comprenant la date de l'opération
		Immobiliers	☐ Attestation du notaire avec le montant de cession ou ☐ Acte notarié avec montant ☐ Si plusieurs vendeurs : décompte vendeur ou relevé de compte avec le virement du notaire
		Professionnels (droits sociaux, fonds de commerce, entreprise ou clientèle)	☐ Attestation du professionnel (<i>notaire ou avocat</i>) certifiant la cession ou ☐ Acte de cession (<i>ou protocole d'accord</i>) signé ou ☐ Déclaration 2759 de cession de droits sociaux visé par les services fiscaux (CERFA n° 10408*14 ou n° 10408*15) ou ☐ CERFA n° 11275*04 (<i>déclaration de mutation de fonds de commerce ou de clientèle</i>)
	Versement de dividendes		☐ Attestation du professionnel avec montant des dividendes (notaire, avocat ou expert-comptable) ou ☐ PV de l'AG autorisant la distribution de dividendes et ☐ Derniers statuts de la société et ☐ Relevé de compte avec le crédit des dividendes
	Remboursement compte courant d'associé		☐ Attestation du professionnel avec montant du remboursement (avocat, notaire ou expert-comptable) ou ☐ Extrait comptable du compte courant d'associé avec la sortie de fonds ou ☐ Tout autre document probant (ex : copie PV AG ou convention de compte courant d'associé ...) et ☐ Ordres de virement du compte de la personne morale sur le compte de l'associé.
	Gains aux jeux		☐ Copie du chèque de la Française des jeux ou relevé de compte avec le crédit des gains ou ☐ Attestation de gains aux jeux
	Fonds provenant de l'étranger		☐ Déclaration CERFA 3916 (<i>déclaration d'un compte ouvert à l'étranger</i>) : - Si le CERFA a été transmis à l'administration fiscale en papier : copie du CERFA daté et signé avec cachet de l'administration - Si le CERFA a été transmis par voie électronique : copie du CERFA + AR numérique ou ☐ Dernière déclaration fiscale (<i>IS ou IR avec case 8UU cochée pour un compte à l'étranger ou 8TT pour un contrat d'assurance vie</i>) + AR numérique
	Prêt		☐ Déclaration de contrat de prêt (hors prêt bancaire) visé par l'administration ou preuve d'envoi (CERFA n° 2062) ou ☐ Acte authentique ou acte sous seing privé ou offre de prêt et avis de transfert des fonds du compte du prêteur sur le compte bancaire du client

Liste des pièces à fournir (suite)

Origine des fonds	Indemnités diverses	☐ Jugement de divorce ou ☐ Justificatif de versement d'une indemnité d'invalidité ou ☐ Jugement du tribunal etc...
	Cession d'œuvre d'art (...)	☐ Attestation du vendeur avec prix de cession ou ☐ Acte de cession / certificat de vente ou ☐ Certificat requis par l'administration des douanes (<i>vente internationale</i>) et ☐ CERFA 2091 ou 2092 visé par les services fiscaux
	Autres	☐ Tout autre document probant permettant de faire le lien entre le versement et l'origine des fonds
Moyen de paiement	Débit du compte bancaire du Souscripteur ouvert auprès d'un établissement de crédit	☐ Si chèque bancaire : Chèque bancaire ☐ Si virement : Avis d'exécution du virement + RIB/IBAN ☐ Si prélèvement : Mandat d'autorisation de prélèvement SEPA + RIB/IBAN ☐ Si chèque de banque : Chèque de banque + Avis d'opération faisant apparaître les références du compte du client débité + Motif de l'utilisation de ce mode de paiement
	Débit du compte bancaire d'un tiers	☐ Si chèque bancaire : Chèque bancaire ☐ Si virement : Avis d'exécution du virement + RIB/IBAN ☐ Si prélèvement : Mandat d'autorisation de prélèvement SEPA + RIB/IBAN ☐ Si chèque de banque : Chèque de banque + Avis d'opération faisant apparaître les références du compte du tiers débité + Motif de l'utilisation de ce mode de paiement
		☐ Tiers Personne Physique (<i>pièce d'identité en cours de validité</i>) : ☐ Carte Nationale d'Identité ou ☐ Passeport ou ☐ Permis de conduire ou ☐ Carte de séjour ou de résident ☐ Tiers personne morale : ☐ Statuts à jour, datés et signés ☐ Extrait K-bis datant de moins de 3 mois (<i>pour les sociétés</i>) ☐ Extrait du Journal Officiel ou justificatif d'immatriculation à l'INSEE (<i>pour les associations ou organismes de droit privé à but non lucratif</i>)
FATCA/ CRS	Résidents : ☐ Questionnaire d'auto-certification « FATCA/CRS PERSONNE PHYSIQUE » (souscription et changement de circonstance en cours de vie du contrat) ☐ Justificatif de domicile (ex : facture d'eau, facture d'électricité, de téléphone ou de gaz) Non Résidents : ☐ Questionnaire d'auto-certification « FATCA/CRS Personne Physique » ☐ Justificatif de résidence fiscale à l'étranger pour corroborer le formulaire d'auto-certification FATCA - CRS CERFA 5000 de l'année en cours signé par l'administration étrangère ou / - Une notification ou avis d'imposition émis par une administration fiscale étrangère ou / - Une attestation de résidence fiscale délivrée par un organisme public du pays dont la personne concernée est résidente ou / - Un certificat d'inscription consulaire (inscription possible au lien suivant : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307) Autres cas spécifiques : (document à fournir en plus des pièces précisées plus haut) ☐ Attestation sur l'honneur précisant le changement de résidence fiscale (en cas de déménagement en cours d'aménagement et dans l'attente de la délivrance d'un document officiel) ☐ En cas de renonciation à la nationalité américaine le document en attestant ☐ Formulaire W9 si le client est citoyen ou résident des États-Unis d'Amérique ou formulaire W-8BEN si le client a donné un TIN et n'est plus résident fiscal US	

Activité

Afin de faciliter le renseignement de l'activité professionnelle, il convient de se référer aux nomenclatures CSP ci-après :

CODE CSP (Catégorie Socio-Professionnelle)

10 - Agriculteurs (salariés de leur exploitation)	54 - Employés administratifs d'entreprise
11 - Agriculteurs sur petite exploitation	55 - Employés de commerce
12 - Agriculteurs sur moyenne exploitation	56 - Personnels des services directs aux particuliers
13 - Agriculteurs sur grande exploitation	61 - Ouvriers qualifiés
21 - Artisans (salariés de leur entreprise)	62 - Ouvriers qualifiés de type industriel
22 - Commerçants et Assimilés (salariés de leur entreprise)	63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)	64 - Chauffeurs
31 - Professions libérales (exercées sous statut de salarié)	65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
32 - Cadre de la Fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	66 - Ouvriers non qualifiés
33 - Cadres de la Fonction publique	67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel
34 - Professeurs, professions scientifiques	68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal
35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles	69 - Ouvriers agricoles et assimilés
36 - Cadres d'entreprise	71 - Anciens agriculteurs exploitants
37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	72 - Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	73 - Anciens cadres et professions intermédiaires
41 - Professions int. enseignement, santé, Fonction publique	74 - Anciens cadres
42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	75 - Anciennes professions intermédiaires
43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social	76 - Anciens employés et ouvriers
44 - Clergé, religieux	77 - Anciens employés
45 - Professions int. administratives de la Fonction publique	78 - Anciens ouvriers
46 - Professions int. administratives et commerciales des entreprises	81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
47 - Techniciens (sauf techniciens tertiaires)	82 - Inactifs divers (autres que retraités)
48 - Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)	83 - Militaires du contingent
51 - Employés de la Fonction publique	84 - Élèves, étudiants
52 - Employés civils et agents de service de la Fonction publique	85 - Personnes diverses sans activité professionnelles < 60 ans
53 - Agents de surveillance	86 - Personnes diverses sans activité professionnelles > ou = 60 ans

Personne Politiquement Exposée

Une Personne Politiquement Exposée dite PPE est :

1. Une personne exposée à des risques particuliers en raison de ses fonctions est une personne qui exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes :
 - 1.1. Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ;
 - 1.2. Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger ;
 - 1.3. Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ;
 - 1.4. Membre d'une cour des comptes ;
 - 1.5. Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ;
 - 1.6. Ambassadeur ou chargé d'affaires ;
 - 1.7. Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ;
 - 1.8. Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ;
 - 1.9. Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.
2. Sont considérées comme des personnes connues pour être des membres directs de la famille des personnes mentionnées au 1. :
 - 2.1. Le conjoint ou le concubin notoire ;
 - 2.2. Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;
 - 2.3. Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;
 - 2.4. Les ascendants au premier degré.
3. Sont considérées comme des personnes étroitement associées aux personnes mentionnées au 1. :
 - 3.1. Les personnes physiques qui, conjointement avec la personne mentionnée au 1., sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger ;
 - 3.2. Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne mentionnée au 1. ;
 - 3.3. Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne mentionnée au 1.

Auto-certification de résidence fiscale

Critères de Résidence Fiscale

Ce document a pour objet de vous donner des éléments d'informations vous permettant d'apprécier votre résidence à des fins fiscales. En cas de doute, nous vous invitons à vous rapprocher des autorités fiscales compétentes.

A. États-Unis d'Amérique :

Est résident fiscal des États-Unis d'Amérique, toute personne correspondant à au moins un des critères suivants :

- titulaire d'un permis de séjour permanent (Green Card) ;
- ayant cette année et durant les deux années précédentes séjourné plus de 183 jours au total aux États-Unis d'Amérique (Mode de calcul : les jours de l'année en cours comptent intégralement avec un minima de 31 jours, les jours de l'an dernier pour un tiers et les jours de l'année précédente pour un sixième) ;
- ayant déclaré ses revenus avec ceux de son conjoint américain.

À l'exception :

- des diplomates et employés des organisations internationales et leurs familles, sportifs professionnels sous certaines conditions, étudiants, professeurs ;
- des personnes ayant renoncé à la nationalité américaine ou à un permis de séjour permanent (Green Card).

Pour plus de précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des États-Unis d'Amérique, veuillez-vous rapporter au site de l'IRS : <http://www.irs.gov>

B. Accords bilatéraux et multilatéraux conclus par la France & Réglementation européenne (CRS-OCDE) :

Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard des conventions fiscales bilatérales conclues par la France et de la réglementation nationale du ou des pays(s) envers le(s)quel(s) vous avez une résidence fiscale découlant de l'une quelconque de votre (vos) obligation(s) déclarative(s) en matière fiscale. Pour savoir comment remplir les informations concernant votre résidence fiscale lorsque celle-ci est **en France**, vous pouvez contacter l'administration fiscale française ou consulter le site <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1911-PGP>

Pour savoir comment remplir les informations concernant votre résidence fiscale lorsque celle-ci est **hors de France**, vous pouvez contacter l'administration fiscale du pays concerné ou consulter le site www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency

Cette (ces) résidence(s) fiscale(s) et les informations correspondantes doivent être déclarées à Generali Vie dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'État concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale.

Generali Vie pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son Souscripteur/Adhérent et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.

Glossaire

W-8BEN : Ce formulaire est à destination des personnes physiques non américaines qui ne sont ni citoyennes ni résidentes fiscales des États-Unis d'Amérique et qui possèdent un numéro d'immatriculation de l'administration fiscale américaine (TIN). Il a pour objet de permettre à la personne physique de déclarer son statut de personne étrangère en ce qui concerne les obligations de retenue et de déclaration fiscales aux États-Unis.

W-9 : Ce formulaire est à destination des personnes physiques américaines (au sens de la réglementation des États-Unis) qui doivent soit attester que le TIN fourni est exact (ou être en attente de ce numéro) ; soit attester ne pas être assujetties à la retenue de réserve ; soit demander à être exemptées de cette retenue si l'ensemble des conditions sont remplies ; soit enfin attester que le code d'exemption de déclaration en vertu de la FATCA inscrit sur ce formulaire (le cas échéant) est exact.

Aux fins de l'impôt fédéral américain, vous êtes considéré comme une personne américaine dans les cas suivants : vous êtes un particulier qui est citoyen des États-Unis ou un étranger résident des États-Unis ; vous êtes une société de personnes, une société par actions, une entreprise ou une association créée ou organisée aux États-Unis ou selon les lois des États-Unis, [...].

NIF / TIN : Numéro d'Identification Fiscal / Tax Identification Number

Titulaire de contrat (Souscripteur/Adhérent) : désigne la (les) personne(s) enregistrée(s) ou identifiée(s) comme titulaire du contrat géré par l'Assureur. Une personne gérant un contrat pour le compte ou le bénéfice d'une autre personne en tant que mandataire, (...), signataire, conseiller en placement ou intermédiaire, n'est pas considérée comme détenant ce contrat aux fins de la Norme Commune de Déclaration et c'est cette autre personne qui est considérée comme détenant le contrat.



assurancevie.com

Assurancevie.com est une filiale de JDHM Vie
Société par Actions Simplifiée au capital entièrement libéré de 2 200 000 euros
Société de Courtage en assurance de personnes immatriculée
au registre des intermédiaires en assurance
RCS Paris 478 594 351 - N° d'Orias 07 004 394
Siège social : 10 rue d'Uzès - 75002 Paris



GENERALI

Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026